

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 151

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Opérations préalables à la clôture d'autorisation de programme

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 31 06**

PRESENTATION

Dans le cadre de son action en matière de santé publique, le Département des Bouches-du-Rhône soutient l'acquisition d'équipement de pointe, en particulier hospitaliers, au bénéfice des patients qui fréquentent les centres hospitaliers du Département.

Ainsi, à ce jour, 5 autorisations de programme sont ouvertes ayant permis de soutenir 38 équipements.

Une autorisation de programme a été intégralement utilisée. Aussi, cette autorisation de programme fera-t-elle l'objet d'une clôture lors d'une prochaine session budgétaire.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Certains des équipements inscrits aux autorisations de programme N° 2012-14058R ont été acquis ou réalisés pour un montant inférieur à celui initialement prévu.

Par conséquent, en prévision de la clôture de l'AP correspondante, il convient de la désaffecter comme suit. La minoration et la clôture de cette autorisation de programme interviendront lors de prochaines sessions budgétaires.

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la désaffectation	Nouveau total affecté en M52
AP	2012-14058R	836 000,000 €	836 000 €	86 228,14 €	749 771,86
Détail nouvelle affectation					
OPERATION	2011-1005712				

Dont IB	204-40-204181	493 000,00 €	493 000,00 €	13 330,48 €	479 669,52 €
	204-40-20421	7000,00 €	7 000,00 €	0 €	7 000,00 €
	204-40-204182	336 000,00 €	336 000,00 €	72 897,66 €	263 102,34 €
- Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 20/12/2012 - Numéro de la délibération concernée : 55					

CONCLUSION

Au bénéfice de ces considérations présentées dans ce rapport, et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile – Enfance – Santé Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL